



Communiqué de presse

Alcool, tabac et protection de la jeunesse : Encore trop de ventes illégales en Valais

Promotion santé Valais a effectué en 2019 une nouvelle campagne d'achats tests d'alcool et de tabac. Au niveau de l'alcool, 70% des établissements ont respecté la loi. Pour le tabac, 75% des commerces ont interdit la vente de cigarettes aux mineurs.

Malgré les efforts de sensibilisation des commerçants, il est impératif de maintenir des contrôles réguliers pour veiller à l'application des lois en vigueur.

Objectifs des achats tests

Les achats tests se donnent un double objectif : premièrement, sensibiliser les établissements publics et les commerçants à la question de la protection de la jeunesse et, deuxièmement, connaître la situation actuelle en matière de vente d'alcool et de tabac aux mineurs. Pour ces raisons, Promotion santé Valais a développé une campagne d'achats tests conjointe alcool et tabac.

Résultats 2019

En 2019, 4 régions ont été passées au crible. Au total, après une grande phase de sensibilisation, 80 achats tests ont été effectués dans 4 types d'établissements (stations-service, bars, restaurants et magasins). Concernant l'alcool, 70% des établissements ont respecté la loi et ont refusé de vendre des boissons alcoolisées aux jeunes de moins de 18 ans. Pour le tabac, ce sont 75% des commerces qui ont interdit la vente de cigarettes aux jeunes du même âge.

Planification 2018-2022

Cette campagne d'achats tests sera renouvelée en 2020 dans les régions de la Vallée d'Illicez, du Salentin, du Haut-Plateau et de la Vallée de Conches. En plus de la future campagne 2020, Promotion santé Valais reconduira les achats tests d'alcool et de tabac jusqu'en 2022 dans le Valais romand et le Haut-Valais. Durant cette période, 21 régions seront testées ce qui permettra de couvrir de manière complète le canton.

Chiffres de la consommation (Observatoire valaisan de la santé et étude HBSC de 2018)

Alcool : En 2014 en Valais, 15% des filles et 18% des garçons de 11 à 15 ans rapportaient avoir déjà été ivres au moins une fois.

Tabac : A 11 ans en Valais, la part des jeunes déclarant fumer au moins une fois par semaine est de 3%. Ce taux passe à 11,15% à 15 ans. 57% des fumeurs quotidiens ont commencé avant l'âge de 18 ans.

Accès aux produits : Chez les jeunes suisses de 15 ans qui ont bu de l'alcool dans les 30 derniers jours, environ 20% ont acheté cet alcool eux-mêmes dans un magasin, kiosque, bar ou restaurant, bien que la vente soit interdite pour ce groupe d'âge. Pour le tabac, cette proportion se situait à un peu moins de 50%.

Promotion santé Valais

Promotion santé Valais est l'organisme de référence en Valais en matière de prévention, de promotion de la santé et de thérapie pulmonaire. Association à but non lucratif, Promotion santé Valais se donne comme mission de favoriser durablement la santé de l'ensemble de la population valaisanne dans une perspective d'égalité des chances et ceci à tous les âges de la vie.

Contact presse

Sébastien Blanchard, Responsable de projets, Promotion santé Valais, 027 566 52 06, 079 744 54 78,
sebastien.blanchard@psvalais.ch